



Radio communautaire de Lévis,
20 rue Duplessis, Lévis, Québec, Canada. G6V 2L1
Téléphone : 418-903-1911 Télécopieur : 418-903-1891
Courriel : radiocommunautairedelevis@videotron.ca
Site Internet : <http://cjmdfm.wordpress.com/>
Groupe Facebook : <http://www.facebook.com/>

**Extrait du procès-verbal de la cinquième séance
du conseil d'administration de
RADIO COMMUNAUTAIRE DE LÉVIS
pour l'exercice 2011 tenue à Lévis, le 11 avril 2011**

Numéro de la résolution : 11-04-2011-002

Objet : Adoption de valeurs organisationnelles

Proposée par :

Secondée par :

IL EST PROPOSÉ :

Que la Radio communautaire de Lévis adopte les valeurs organisationnelles tel que décrites dans le document «**Valeurs organisationnelles de la Radio communautaire de Lévis**» en annexe à cette proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire du Conseil d'administration

Renée Fournier



Radio communautaire de Lévis,
20 rue Duplessis, Lévis, Québec, Canada. G6V 2L1
Téléphone : 418-903-1911 Télécopieur : 418-903-1891
Courriel : radiocommunautairedelevis@videotron.ca
Site Internet : <http://cjmdfm.wordpress.com/>
Groupe Facebook : <http://www.facebook.com/>

Valeurs organisationnelles de la Radio communautaire de Lévis

La Radio communautaire de Lévis se veut un organisme de participation populaire où tout un chacun peut s'impliquer dans son organisation. Afin de maximiser les bénéfices de cette implication, la Radio communautaire de Lévis adopte les valeurs organisationnelles suivantes¹ :

L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Comportements favorisant l'esprit d'équipe...

Privilégier la réussite de l'équipe en favorisant la poursuite d'objectifs communs

- Apporte ses opinions lors des discussions;
- Participe aux rencontres d'équipe;
- S'implique activement et déploie les efforts pour faire progresser le travail de l'équipe;
- Encourage et valorise la participation des autres;
- Se rallie au consensus;
- Partage toute l'information requise pour faire progresser l'équipe.

Faire preuve d'entraide, de collaboration et de solidarité

- Offre son aide aux membres de son équipe lorsque requis;
- Se montre solidaire des membres de son équipe, tant dans ses succès que dans ses échecs;
- Identifie, privilégie et entretient des collaborations à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.

Manifester une attitude positive

- Établit et maintient des liens positifs avec ses collègues, ses supérieures et supérieurs;
- Fait montre de tact et de diplomatie dans ses communications;
- Collabore à la résolution de conflits.

¹ Les valeurs organisationnelles adoptées par la Radio communautaire de Lévis sont tirées du Plan de gouvernance de la Ville de Lévis dont le choix et la formulation nous apparaissent adopter à nos objectifs.

LE RESPECT

Comportements favorisant le respect...

Agir dans le respect de soi et des autres

- Respecte les différences et fait preuve de considération et de tolérance à l'égard des opinions et des façons de faire des autres;
- Accepte la critique constructive;
- Évite le dénigrement sous toutes ses formes.

Respecter les champs de compétence, les canaux de communication établis et les règles de fonctionnement de l'organisation

- Respecte les règles de civilité et de politesse;
- Se présente à l'heure aux réunions, respecte les procédures et politiques en vigueur;
- Respecte la ligne hiérarchique pour formuler ses demandes ou pour faire avancer ses dossiers;
- Fait preuve de discrétion et préserve la confidentialité.

Donner « l'heure juste »

- Démontre de la cohérence dans ses paroles et ses gestes;
- Lorsque des comportements irrespectueux sont constatés, refuse d'y consentir et le dénote.

LA RESPONSABILITÉ ET L'ENGAGEMENT

Comportements favorisant la responsabilisation et l'engagement...

Agir de façon responsable

- Fait preuve de jugement et prend action dans la mesure de son pouvoir pour faire avancer les choses;
- Assume la responsabilité de ses actions y compris celle de ses erreurs;
- Interpelle ses collègues, ses supérieures et supérieurs et propose des façons de résoudre la situation lorsque des difficultés surviennent dans l'atteinte de ses objectifs;
- Tire profit de ses expériences en démontrant son ouverture à apprendre de celles-ci.

Faire preuve de loyauté et d'engagement

- Adhère aux orientations et aux valeurs organisationnelles et les transpose dans ses actions et décisions quotidiennes;
- Respecte les décisions qui sont prises et y adhère.

L'INITIATIVE ET L'INNOVATION

Comportements favorisant le sens de l'initiative et de l'innovation...

Faire preuve d'initiative

- Anticipe les événements et n'attend pas qu'ils surviennent pour prendre action;
- Par son action, influence positivement le cours des événements en prenant des risques calculés;

Faire preuve d'innovation

- Démontre son ouverture face aux changements, aux idées nouvelles;
- Formule et suggère de nouvelles idées et façons de faire et cherche à les actualiser dans l'action;
- Démontre sa curiosité et son intérêt d'en apprendre davantage pour innover dans son action;
- Reconnaît le droit à l'erreur.

LA PERFORMANCE

Comportements favorisant la performance...

Se centrer sur l'action, l'efficacité et l'efficience

- Déploie les efforts requis pour atteindre les défis, les objectifs organisationnels, et opérationnels;
- Propose des solutions efficaces et adaptées pour résoudre promptement les problèmes;
- Se montre soucieux de produire un travail de qualité dans les délais demandés;
- Écoute et consulte ses collègues, ses partenaires et les personnes en autorité;
- Démontre un souci continu d'améliorer son action, les résultats obtenus et les services rendus à la clientèle;
- S'implique activement pour assurer son développement personnel et professionnel au niveau du savoir-faire et du savoir-être.

**Adoptée lors de la cinquième séance
du conseil d'administration de
RADIO COMMUNAUTAIRE DE LÉVIS
pour l'exercice 2011 tenue à Lévis, le 11 avril 2011**

Numéro de la résolution : 11-04-2011-002